



# MOUEZ TI KEAR

Plas ker, 29810 Plouarzel  
02.98.89.60.07

[mairie@plouarzel.bzh](mailto:mairie@plouarzel.bzh) / [www.plouarzel.fr](http://www.plouarzel.fr)

n° 52

28 et 29 décembre 2024

D'an 28 ha 29 a viz kerzu 2024

Lundi : 8h30-12h / 14h30-17h,

Mardi, Jeudi et Vendredi : 8h30-12h/ 13h30-17h,

Mercredi et Samedi : 8h30-12h

## Frazenn ar sizhun

" Ar garantez do d'ar gened, E-vel gliz an hañv d'ar boked ! "

"L'amour est à la beauté, Ce que la rosée du matin est au bouquet ! "

Nedeleg laouen d'an holl ! Joyeux Noël à tous !

CRE-ARZH Plouarzel  
Ecrivain public

Plouarzel

REPUBLIQUE FRANÇAISE  
France services

**ATELIER PARCOURSUP'**  
4 SAMEDIS À 9H OU 10H30

INFO SPÉCIALE LYCÉEN

11 ET 25 JANVIER  
1ER ET 8 MARS

Besoin d'aide pour rédiger ton projet motivé ?

Inscriptions renseignements  
02.98.36.27.31

PLACE KER - 29810 PLOUARZEL

**ECHU!**  
CONSULTATIONS DÉLOCALISÉES EN ADDICTOLOGIE

**LE TABAC ET SI ON EN DISCUTAIT ?**

SUR RDV  
Communauté Communes du Pays d'Iroise  
02.98.84.94.86  
SOCIAL@CCPI.BZH

CONSULTATIONS GRATUITES

Vendredi 10 janvier 2025  
Puis le vendredi de chaque mois

Le matin : 9h > 12h00  
Mairie du Conquet  
salle "Parvis Mairie"

L'après-midi : 13h30 > 16h30  
Mairie de Ploudalmézeau  
salle "Clés des champs"

ars  
PAYS D'IROISE  
CONTRAT LOCAL SANTE  
Cpts IROISE  
Hôpital Le Jeune SAINT-RENAN  
Pays de Brest OLE METROPOLITAIN

Autres de France, vérifiez la localisation pour pouvoir vous inscrire

CONSULTATIONS TABAC

MEDIATHEQUE DE PLOUARZEL

**BRADERIE DE LIVRES**

VENDREDI 10/01  
14H-18H30

SAMEDI 11/01  
9H-12H

Renseignements : 0298893494, [mediatheque@plouarzel.bzh](mailto:mediatheque@plouarzel.bzh), facebook et sur place  
4 route de saint renan, plouarzel.

**BEBES LECTEURS**

MARDI 14  
JANVIER  
9H45 ET 11H

Animation autour du livre pour les enfants jusqu'à 3 ans.

Renseignements 0298893494, [mediatheque@plouarzel.bzh](mailto:mediatheque@plouarzel.bzh), facebook et sur place  
4 ROUTE DE SAINT RENAN, PLOUARZEL.

## Services municipaux

### La Mairie :

#### Pour information.

- La mairie sera fermée le mardi 31 décembre après-midi.
- Le service des cartes d'identité et passeports sera fermé du 26 décembre au 4 janvier inclus.

**Reconnaissance d'un enfant (couple non marié).** La filiation d'un enfant au sein d'un couple non marié ne s'établit pas automatiquement. Elle se fait différemment à l'égard du père et de la mère. Lorsque le nom de la mère figure sur l'acte de naissance, le lien de filiation maternelle est établi. En revanche, avant ou après la naissance de l'enfant, le père doit obligatoirement faire une reconnaissance de paternité. Sans cette reconnaissance, l'enfant n'a pas de filiation paternelle. Elle peut être établie à la mairie de votre choix.

#### Recensement citoyen.

Il est **obligatoire** de faire le recensement citoyen à **partir de votre 16e anniversaire**. Vous devez le faire **dans les 3 mois qui suivent**. Vous avez jusqu'à la fin du 3e mois pour le faire.

Vous devez faire votre recensement à la **mairie de la commune de votre domicile**. Vous devez faire la démarche de recensement vous-même. Mais si vous êtes mineur, l'un de vos parents peut faire cette démarche à votre place et en votre absence. Il faut aller à la mairie avec les documents suivants : justificatif d'identité, livret de famille à jour, justificatif de domicile. Une fois votre recensement fait, vous obtenez votre attestation de recensement.

Cette attestation est indispensable pour pouvoir vous inscrire avant l'âge de 18 ans à un examen (BEP, Bac...) ou un concours administratif en France. Vous êtes convoqué à la journée défense et citoyenneté (JDC). Il faut avoir fait la JDC (ou en avoir été exempté), pour pouvoir vous inscrire à partir de 18 ans à un examen (BEP, Bac...), ou à un concours administratif, ou à l'examen du permis de conduire en France. Cette obligation cesse à partir de votre 25e anniversaire. Vous êtes **inscrit automatiquement sur les listes électorales** dès votre 18<sup>ème</sup> anniversaire et pourrez alors voter.

**Formation BAFA et BAFD :** les municipalités de Lampaul-Plouarzel, de Plouarzel et de Ploumoguec ont décidé de favoriser l'accès à ces formations par un soutien financier. Les personnes intéressées, jeunes ou adultes peuvent se renseigner et faire acte de candidature à la mairie (lettre de motivation + cv + avis d'imposition). La demande est à déposer dans les mairies concernées **avant le 9 janvier 2025**.

**Téléthon.** Suite à l'annulation des randonnées du samedi 7 décembre 🌨️🚶, organisée par Les Marcheurs du Corsen, 📦 une boîte à dons a été mise en place à l'accueil

de la mairie. Paiement par chèque à l'ordre de AFM Téléthon Merci d'avance.

**Soutien à Mayotte.** Samedi 14 décembre, un cyclone d'une violence exceptionnelle a dévasté l'archipel de Mayotte, faisant des centaines de morts et de blessés, des dégâts énormes et ravageant totalement l'habitat précaire qui concerne plus d'un tiers de la population. Face à la détresse des populations durement frappées, un appel à don est effectué. Vous pouvez déposer votre don dans l'urne dans le hall de la mairie.

### France Services Plouarzel

02.98.36.27.31, france.services@plouarzel.bzh

Ou sur la page Facebook @Franceservicesplouarzel

#### Point info :

L'équipe de France Services et de l'agence postale vous souhaite à toutes et tous d'excellentes fêtes de fin d'année.

Nous resterons ouverts pendant les fêtes. **Attention, le 24 et 31 décembre, nous fermerons à 12h.**

#### Point permanences :

**Gendarmerie :** le 1<sup>er</sup> jeudi du mois, de 9h à 12h, sans rdv. Prochaine permanence le jeudi 2 janvier.

**Accueil fiscal :** deux lundis par mois de 14h à 17h, sur rdv (se renseigner auprès de France Services). Prochaine permanence le lundi 6 janvier

**Assistante sociale du Ministère des Armées :** le 2<sup>ème</sup> vendredi de chaque mois, de 9h à 11h, sur rdv à France Services. Prochaine permanence le vendredi 10 janvier.

**Conciliation de justice :** le 2<sup>ème</sup> mardi de chaque mois, de 14h à 17h, sur rdv à France Services. Prochaine permanence le mardi 14 janvier.

**Permanence d'informations sur le droit des consommateurs Familles rurales :** le 3<sup>ème</sup> jeudi de chaque mois de 10h à 12h, sans rdv. Prochaine permanence le jeudi 16 janvier.

**Assistante sociale du CDAS de St Renan :** le 3<sup>ème</sup> jeudi de chaque mois de 9h à 12h sur rdv au CDAS 02.98.84.23.22. Prochaine permanence le jeudi 16 janvier.

**Point justice (en Visio avec un juriste) :** 3<sup>ème</sup> vendredi de chaque mois, de 14h à 17h, sur rdv auprès de France Services. Prochaine permanence le vendredi 17 janvier.

**MGEN :** un mardi par mois de 9h à 12h sans rdv (se renseigner à France Services) et de 13h30 à 16h30 sur rdv au 3676. Prochaine permanence le mardi 21 janvier.

**Ecrivain public :** le 4<sup>ème</sup> mardi de chaque mois de 10h à 12h, sans rendez-vous. Prochaine permanence le mardi 28 janvier. Il peut vous accompagner dans la rédaction de vos courriers : personnels, juridiques, vœux sur Parcoursup, lettre de motivation, CV...

### Plouarzel Animation



Plouarzel animation remercie l'ensemble des bénévoles qui ont œuvré à la réussite de la Corrida de Noël et vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année.



**Pédicure Podologue** Mme Savina 02.98.89.33.42  
**Orthophoniste**  
Mmes Kermorgant/ Calvez / Poels 09.82.59.82.41  
**Psychologue** M. Labous 06.30.26.32.63  
**Psychologue – pédagogue**  
M. Roué 06.72.29.77.27  
**Conseillère conjugale et familiale – sexologue – Génogramme**  
Mme Hoarau 06.80.30.22.40  
**Taxis**  
Corolleur 06.08.61.04.31  
Taxi Gwendo (Transport médical assis) 06.12.49.11.43  
Moal taxi (Transport personne) 07.83.98.28.06  
Julie Taxi (Transport médical assis) 06.67.21.21.43  
**Ambulance de la Pointe** 02.98.32.60.60  
**ENEDIS (service dépannage)** 09.72.67.50.29  
**SPL Eau du Ponant** 02.29.00.78.78  
**Agence postale/maison France services** : Lundi 8h30-12h / 14h30-17h30, mardi, jeudi et vendredi 8h30-12h / 14h-17h30, mercredi et samedi : 8h30-12h ; Tél.02.98.36.27.31

**Office de tourisme Iroise Bretagne** : 02.98.38.38.38.  
Horaires : Du lundi au vendredi de 9h30 à 12h30 et de 14h00 à 17h00, et fermé le samedi et le dimanche.  
**Plouarzel Animation** : 02.98.89.60.07  
- [plouarzel.animation@plouarzel.bzh](mailto:plouarzel.animation@plouarzel.bzh)  
**Médiathèque / Centre multimédia** 02.98.89.34.94.  
[mediatheque@plouarzel.bzh](mailto:mediatheque@plouarzel.bzh)  
Mardi 16h30-18h30, mercredi 10h-12h et 14h-17h30, vendredi 10h-12h et 16h30-18h30, samedi 9h-12h, dimanche 10h30-12h. **Accès Internet** : Bibliothèque, centre multimédia, campings, mairie, office municipal de tourisme et complexes sportifs.  
**Association ADMR Pays d'Iroise** : 02.98.89.67.89  
**CCPI** 02.98.84.28.65  
**Déchèterie** : Lundi 10h-12h et 14h-17h, fermée le mardi et du mercredi au samedi 10h-12h/14h-17h, et le dimanche 10h-12h, fermée les jours fériés.  
**Capitainerie Aber Ildut** : 02.98.04.36.40 ou 06.31.93.58.71  
**Les demandes de textes à insérer dans le « Muez Ti Kear » doivent parvenir avant mercredi 17h à l'adresse : [mairie@plouarzel.bzh](mailto:mairie@plouarzel.bzh)**